



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

# FEUILLE DE ROUTE

## PROJET ACADÉMIQUE



**L'objectif majeur est l'élévation du niveau de qualification des élèves par :**

- **l'accroissement de l'ambition scolaire ;**
- **la sécurisation des parcours ;**
- **le développement des capacités de mobilité.**



Trois leviers sont privilégiés :

- le renforcement du travail d'équipe et des partenariats ;
- l'accompagnement de l'évolution des pratiques pédagogiques et éducatives ;
- l'ouverture de l'école sur son environnement et à l'international.



Afin d'avoir un agenda commun pour les projets académiques de Caen et de Rouen, il a été décidé de proposer, jusqu'en 2018, une feuille de route pour l'académie de Caen.



### L'académie de Caen, en quelques chiffres :

17 589 km<sup>2</sup>, soit 2,73 % du territoire national  
1,45 millions d'habitants (92 habitants au km<sup>2</sup>)

137 999 écoliers (1076 écoles)  
69 844 collégiens (197 collèges dont 3 REP+ et 12 REP)  
39 041 lycéens généraux et technologiques dont 1356 en CPGE (65 LGT)  
14 968 lycéens professionnels (35 LP et 3 EREA)  
soit au total : 261 852 élèves, 1376 écoles et EPLE

26 409 personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

# ▶ AXE 1 ◀

## ▶ PARCOURS ◀

ACCOMPAGNER CHAQUE ÉLÈVE VERS SA RÉUSSITE



Objectifs :

- Améliorer la personnalisation et la sécurisation des parcours.
- Favoriser la montée en compétences de chacun pour élever le niveau de qualification de tous.

# AXE 1

## PARCOURS

ACCOMPAGNER CHAQUE ÉLÈVE VERS SA RÉUSSITE

### 1.1 Le jeune acteur et auteur de son parcours : le projet de l'élève

- ▷ Associer l'élève à la construction de son parcours : orientation et qualification.
- ▷ Permettre au jeune de percevoir la cohérence de son parcours.
- ▷ S'appuyer sur les 4 parcours éducatifs : Avenir, Éducation artistique et culturelle, Citoyen, Éducatif de santé.

#### Actions :

##### Conforter la mise en œuvre des parcours éducatifs :

- Formuler explicitement les modalités de construction et d'accompagnement des parcours éducatifs : permettre à chaque acteur de situer sa responsabilité propre, au sein d'une action éducative commune (projets d'école, d'établissement, de réseau...).
- Pour donner de la cohérence et mieux accompagner l'élève pendant toute sa scolarité : promouvoir l'utilisation des outils de suivi et de construction des parcours (Environnement numérique de travail, Folios...).
- Prendre appui sur les partenariats engagés dans le cadre d'actions régionales de l'État et des collectivités territoriales (relations école / entreprise, comité territorial de l'éducation artistique et culturelle...).
- Développer des formations de formateurs et des formations dédiées.
- Mettre en place un Pôle Académique de Coordination des Parcours éducatifs (PACPé) pour davantage de lisibilité et de visibilité.
- Mettre en place et faire vivre le Comité Académique d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté et les Comités Départementaux d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (en lien avec le Pôle Académique de Coordination des Parcours éducatifs des élèves).

# AXE 1

## PARCOURS

ACCOMPAGNER CHAQUE ÉLÈVE VERS SA RÉUSSITE

### 1.2 Un projet de formation partagé par les différents acteurs de la communauté éducative

- ▷ Faire du projet de classe, de cycle, d'école, d'établissement et de réseau, un outil opérationnel partagé par tous les acteurs.
- ▷ Accompagner le parcours de l'élève en inter-degrés et inter-cycles.
- ▷ Développer l'accès à l'enseignement supérieur dans une réflexion concertée à l'échelle du territoire normand.
- ▷ Favoriser le travail inter-catégoriel pour une prise en compte globale du jeune.

Actions :

**Conforter la mise en œuvre du cycle 3 (CM1/CM2/6<sup>e</sup>) : politique de formation interdegrés.**

**Favoriser plus d'entrées au lycée général et technologique, en s'appuyant sur les parcours éducatifs et sur des leviers comme l'accompagnement personnalisé (AP) et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).**

**Favoriser l'ambition scolaire et la poursuite d'études : continuum secondaire-supérieur (baccalauréat -5/+3) :**

- Développer les temps de rencontre et de formation entre enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré pour partager et construire une culture commune.
- Dynamiser les cordées de la réussite, les parcours d'excellence et tous les dispositifs permettant aux jeunes de connaître les filières de formation (sous statut scolaire ou en apprentissage) et de choisir en connaissance de cause leur formation et ses modalités.
- Conforter la politique d'accès des bacheliers professionnels en STS (section de technicien supérieur) et des bacheliers technologiques en IUT.
- Animer le réseau des référents bac -3/+3.
- Mettre en place un pilotage ambitieux, incluant les lycées, l'université et les IUT, indispensable pour plus de qualification des jeunes normands.

**Développer les démarches participatives et d'auto-évaluation pour construire et faire vivre les projets d'école et d'établissement (s'appuyer notamment sur les dispositifs d'évaluation des établissements comme « Qualéduc »).**

**S'appuyer sur les formations dans les établissements. Favoriser l'émergence de dynamiques collectives de prise en charge du parcours des élèves.**



# AXE 1

## PARCOURS

ACCOMPAGNER CHAQUE ÉLÈVE VERS SA RÉUSSITE



### 1.3 Des parcours de l'élève favorisant la consolidation des compétences

- ▷ Renforcer une culture du diagnostic partagé entre les acteurs pour mieux connaître l'élève.
- ▷ Prendre en compte les besoins spécifiques de l'élève et favoriser l'inclusion.
- ▷ Prévenir les ruptures et les décrochages dans le parcours de l'élève.

#### Actions :

##### **Dans le premier degré, favoriser l'entrée dans les apprentissages par :**

- le développement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, notamment en milieu rural ;
- la poursuite du déploiement de dispositifs pédagogiques permettant de faire progresser les élèves.

##### **Lutter contre le décrochage :**

- Mettre en place une politique d'inclusion dès l'école maternelle.
- Croiser encore plus les regards (avec les personnels de santé et sociaux) :
  - par la mise en place d'un groupe de prévention du décrochage dans chaque école et établissement scolaire ;
  - par des formations intercatégorielles.
- Accompagner la liaison collège/lycée professionnel (conventions...).
- Prendre en charge le plus rapidement possible les « décrochés », en partenariat avec la Région.

##### **Poursuivre la prise en compte des élèves à besoins particuliers ; aider à la rédaction et à la réalisation des projets d'accompagnement personnalisé.**

##### **Accompagner l'accès à l'aide sociale.**

# ▶ AXE 2 ◀

## ▶ PRATIQUES ◀

## PÉDAGOGIQUES

## ET ÉDUCATIVES

PRÉPARER CHAQUE ÉLÈVE  
AUX ENJEUX D'UN MONDE EN TRANSFORMATION



Objectifs :

- Poursuivre l'évolution des pratiques pédagogiques et éducatives.
- Conforter la transmission et l'appropriation des valeurs de la République.
- Inscrire ces missions de l'école dans l'environnement du XXI<sup>e</sup> siècle : construire les savoirs et les compétences en intégrant le numérique et l'interdisciplinarité.



# AXE 2

## PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

PRÉPARER CHAQUE ÉLÈVE AUX ENJEUX D'UN MONDE  
EN TRANSFORMATION



### 2.1 Une continuité de l'action pédagogique et éducative

- ▷ Construire une complémentarité explicite entre pratiques éducatives et pédagogiques.
- ▷ Mieux mutualiser les bonnes pratiques.
- ▷ Ancrer l'interdisciplinarité au cœur des pratiques de classe.

#### Actions :

- Renforcer la cohérence du continuum de formation : pour que l'élève et sa famille définissent progressivement avec les équipes éducatives, un projet de formation adapté et ambitieux.
- Renforcer le travail en équipe au sein des cycles et inter-cycles pour atteindre les objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (priorité de l'action des corps d'inspection dans l'accompagnement des équipes).
- Encourager les projets interdisciplinaires par la formation, l'accompagnement et la diffusion des pratiques : pour que l'élève se prépare à son avenir professionnel.
- Organiser les établissements en réseaux à l'échelle de la région académique Normandie, pour une élaboration concertée de la carte des formations professionnelles.
- Renforcer avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) les formations communes auprès des personnels d'enseignement et d'éducation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré notamment sur les valeurs de la République et l'enseignement moral et civique (EMC).
- Mobiliser les compétences psycho-sociales de l'élève en s'appuyant notamment sur les parcours (citoyen, avenir...).





# AXE 2

## PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

PRÉPARER CHAQUE ÉLÈVE AUX ENJEUX D'UN MONDE  
EN TRANSFORMATION



### 2.2 La diversité des pratiques pour faire progresser tous les élèves

- ▷ Différencier.
- ▷ Développer la pédagogie de la coopération et les pratiques collaboratives.
- ▷ Déployer une pédagogie de l'explicitation qui expose clairement aux élèves les objectifs des apprentissages.

#### Actions :

- Mettre à disposition plus de ressources sur l'accompagnement personnalisé, sur la coopération et l'explicitation.
- Pour améliorer l'envie d'apprendre, faire du climat scolaire une préoccupation toujours partagée au sein de chaque école et établissement scolaire (Groupe Académique Climat Scolaire, enquêtes locales de climat scolaire, formation...).
- Accompagner, chaque fois que nécessaire, les équipes pour les aider à mieux identifier collectivement les niveaux de compétences de chaque élève : pour une différenciation pédagogique toujours plus efficace.
- Renforcer la formation des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré à la prise en charge des publics mixtes (apprentis - élèves - stagiaires en formation continue).



# AXE 2

## PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

PRÉPARER CHAQUE ÉLÈVE AUX ENJEUX D'UN MONDE  
EN TRANSFORMATION



### 2.3 Une évaluation renouvelée

- ▷ Développer l'évaluation comme outil de repérage des besoins des élèves.
- ▷ Concevoir l'évaluation comme valorisation des progrès et des acquis des élèves.
- ▷ Faire de l'évaluation une véritable compétence professionnelle partagée.

#### Actions :

- Réaliser un vademecum académique inter-degrés sur l'évaluation tout au long de la scolarité obligatoire.
- Accompagner le développement d'outils d'évaluation et leur exploitation pédagogique (par exemple, pour la compréhension des écrits à l'entrée en 6<sup>e</sup>).
- Former à l'évaluation au service des apprentissages (transversale et disciplinaire) en s'appuyant notamment sur le livret scolaire unique (LSU).
- Poursuivre avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation la réflexion de l'évaluation en faveur des progrès de l'élève.



# AXE 2

## PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

PRÉPARER CHAQUE ÉLÈVE AUX ENJEUX D'UN MONDE  
EN TRANSFORMATION



### 2.4 Les usages du numérique

- ▷ Faire du numérique un objet usuel au service des apprentissages.
- ▷ Développer des usages responsables et éclairés, et donc l'esprit critique des jeunes.
- ▷ Mobiliser plus les outils numériques pour piloter les apprentissages, suivre les progrès des élèves et s'adapter à chacun.
- ▷ S'appuyer sur le déploiement de l'ENT académique.

#### Actions :

- Renforcer la délégation académique au numérique éducatif (DANE).
- Prendre appui sur plus de formations, notamment sur les universités académiques du numérique, pour mutualiser et montrer les possibles.
- Systématiser l'observation des usages du numérique dans toute visite de classe (corps d'inspection, formateurs).

# ▶ AXE 3 ◀

## ▶ OUVERTURE ◀

## DE L'ÉCOLE

DÉVELOPPER L'AMBITION DE TOUS



Objectifs :

- Favoriser la co-éducation avec les familles.
- Renforcer la complémentarité des acteurs, dans l'École et hors de l'École.
- Accroître pour tous la connaissance des métiers et l'ouverture culturelle et internationale.
- Poursuivre le travail engagé en étroite synergie avec les collectivités territoriales.
- Accompagner au plus près l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.



# AXE 3

## OUVERTURE DE L'ÉCOLE

DÉVELOPPER L'AMBITION DE TOUS



### 3.1 La co-éducation avec les familles

- ▷ Rendre plus lisibles les attentes et le fonctionnement de l'École.
- ▷ Améliorer l'accueil des familles dans l'École.
- ▷ Associer les familles à l'orientation et au parcours de l'élève.

Actions :

- Développer des dispositifs et des espaces visant à ouvrir l'École aux parents.
- Faire connaître des outils et modalités d'information et de communication en lien avec les nouvelles technologies, les réseaux sociaux, les médias...
- Réaliser un livret d'accueil académique par cycle à destination des parents, en les associant à son élaboration et en permettant son adaptation au sein de chaque unité éducative.
- Réaffirmer et valoriser la place des parents et des élèves dans les différentes instances de l'École, dont le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).
- Soutenir la parentalité en développant les partenariats avec les associations.
- Développer des actions d'échanges avec les parents pour leur permettre d'aider les élèves au quotidien et de comprendre le parcours scolaire de leur enfant.
- Généraliser l'expérimentation « le dernier mot aux parents » en matière d'orientation.



# AXE 3

## OUVERTURE DE L'ÉCOLE

DÉVELOPPER L'AMBITION DE TOUS



### 3.2 La contribution des partenaires de l'École à la construction des apprentissages

- ▷ Dynamiser les réseaux de partenaires existants.
- ▷ Renforcer l'éducation aux valeurs de la République, à la santé et à la citoyenneté.
- ▷ Affirmer le rôle de l'École comme lieu de socialisation, de coopération, d'acceptation des différences et de respect de l'autre.

Actions :

- Promouvoir et diffuser, avec les autres services de l'État et les associations, les meilleures pratiques partenariales (rôles et objectifs de chacun dans la construction des apprentissages, formalisations, réalisations, évaluations), notamment par les conventions cadre signées au niveau local ou régional.
- Valoriser, avec le monde économique et professionnel, les visites en entreprises ou les stages d'observation, les temps de formation en milieu professionnel (préparation, suivi et réinvestissement), en accompagnant la réflexivité de l'élève ou de l'apprenti dans la construction de ses compétences.
- S'assurer que tout collégien ait expérimenté un dispositif du type « entreprendre pour apprendre ».
- Organiser ou consolider des formations communes, impliquant les différents acteurs de l'école et de la société.
- Travailler avec les collectivités territoriales à la création d'espaces d'échanges au sein des établissements scolaires (café des parents, salle de vie...).
- Renforcer les temps de dialogue et de pilotage des partenariats aux différents échelons du territoire (académie et région/départements/communes...) permettant la convergence des projets et objectifs visés.



# AXE 3

## OUVERTURE DE L'ÉCOLE

DÉVELOPPER L'AMBITION DE TOUS



### 3.3 L'ouverture culturelle et internationale

- ▷ Ouvrir davantage l'École sur les cultures et les patrimoines pour élargir les horizons des élèves.
- ▷ Poursuivre le développement des compétences langagières, culturelles et interculturelles en langues vivantes de l'école primaire au lycée.
- ▷ Concevoir des projets internationaux en s'appuyant également sur les outils numériques de communication.

Actions :

#### **Développer les compétences linguistiques et interculturelles des élèves de Normandie :**

- Développer les actions de formation inter-degrés et inter-cycles en langues vivantes.
- Concevoir des parcours d'apprentissage articulant langue et culture ; en s'appuyant sur une montée en expertise du numérique éducatif, organiser des visioconférences avec des élèves étrangers dès l'école élémentaire.
- Favoriser, au-delà des cours de langue, les approches interdisciplinaires ainsi que l'enseignement de disciplines non linguistiques en langue étrangère (DNL).
- Développer et renforcer la collaboration avec les ressources étrangères locales (étudiants, entreprises...).
- Favoriser la construction de compétences interculturelles au travers des parcours citoyen, avenir et d'éducation artistique et culturelle.

#### **Mettre en place une carte académique des langues évolutive et ambitieuse :**

- Poursuivre le travail de sensibilisation à la culture allemande au cycle 3 pour une offre linguistique diversifiée.
- Renforcer le maillage académique des classes bilingues au collège et des sections européennes au lycée.
- Orienter les dispositifs bilingues et sections européennes, de manière à encourager en particulier l'ambition des publics scolaires les moins favorisés.

### **Mieux mobiliser toutes les possibilités d'échanges internationaux :**

- Prendre appui sur les engagements fixés dans le cadre du Comité régional de la mobilité européenne et internationale et sur les priorités définies par les collectivités.
- Encourager et accompagner les travaux collaboratifs innovants avec des établissements étrangers. Prendre appui sur les partenariats locaux existants.
- Permettre aux enseignants de mieux s'approprier les outils numériques pour construire des liens de plus en plus riches renforçant et fidélisant les partenariats.
- S'appuyer sur les programmes existants comme eTwinning, Erasmus+, et sur les structures partenaires locales (Europe Direct, collectivités territoriales) pour soutenir les actions d'ouverture internationale.
- Mettre à profit la coopération de l'académie avec la Mission Laïque Française, pour développer les liens avec les établissements français de l'étranger, notamment en Amérique du Nord, à la suite de la signature en avril 2017 d'une convention de partenariat.
- Avoir comme objectif à moyen terme que tout collégien ait effectué un voyage à l'étranger pendant sa scolarité.

